



PORTE DU COL  
DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement  
D'ALBERTVILLE  
Commune de SEEZ (73)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'an deux mille vingt-deux, le 19 septembre,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

**Présents :** Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS, Alexine LAFAY, Anne-Emmanuelle LECLERE, Christel MAILHÉ, Marie-Claude SORREL, Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Michel CLAIR, Mathieu LECLERCQ, Alain MARGUERETTAZ, Thomas QUERO-BATTANI

**Absents excusés :** Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Eric JACQUEMOUD, Frédéric LIMBARINU, Coline MARGUERETTAZ (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ).

**Secrétaire de séance :** Anne-Emmanuelle LECLERE

**Nombre de conseillers en exercice :** 19 - **Présents :** 14 - **Votants :** 15

**Date de la convocation :** le 13 septembre 2022.

**Date de publication :** 26 septembre 2022 au 26 novembre 2022

\*\*\*\*\*

## DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU CAMPING MUNICIPAL DU RECLUS APPROBATION DES TARIFS 2022-2023

Un contrat de délégation de service de public a été signé le 1<sup>er</sup> février 2017, avec Mme Mélanie BONATO, pour l'exploitation du camping « Le Reclus » sous la forme d'une concession d'une durée de 7 ans, du 17 mai 2017 au 16 mai 2024.

Au terme de l'article 9.2 du contrat susvisé : « Les tarifs des prestations proposées dans le cadre de l'exploitation du camping sont élaborés par le délégataire, qui les soumettra, pour approbation, au Conseil Municipal. »

Les propositions tarifaires de l'exploitant du camping pour la saison 2022-2023 sont ci-annexées.

Vu les propositions de tarifs du service public du camping municipal,

<p>Accusé de réception en préfecture 073-217302850-20220919-2022-006-004-DE Date de télétransmission : 26/09/2022 Date de réception préfecture : 26/09/2022</p>
---

Après délibération, le conseil municipal,

→ **APPROUVE** les tarifs de la délégation de Service Public du camping municipal 2022-2023.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,  
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,  
Anne-Emmanuelle LECLERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Fedene", written over a horizontal line.